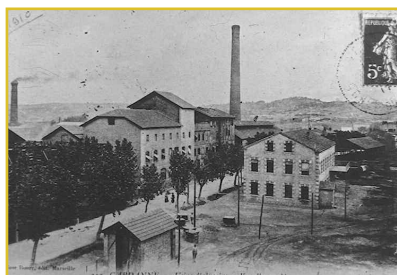
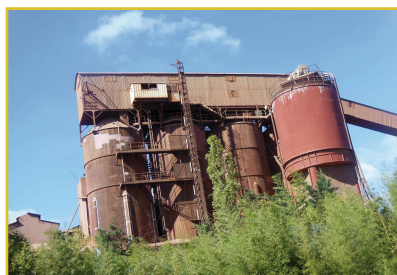


La fabrication de l'alumine à Gardanne et les risques technologiques

A Gardanne dans les Bouches-du-Rhône, on fabrique de l'alumine depuis 1893 à quelques dizaines de mètres de la gare sur la ligne Marseille-Aix, à quelques centaines de mètres du centre de la ville qui était une bourgade de 3 000 habitants et en compte aujourd'hui environ 20 000. La production est stabilisée depuis les années 1960 autour de 500 000 tonnes par an, ce qui fait de cette usine une petite unité au regard des géants australiens ou brésiliens et la plus ancienne usine du monde en activité. Le nombre de salariés directs a frisé les mille pendant la Seconde Guerre mondiale et il est de l'ordre de 400 de nos jours. Jusqu'aux années 1990,



L'usine d'alumine de Gardanne au début du XX^e siècle (Institut pour l'Histoire de l'Aluminium)...



... et de nos jours (photo de l'auteur).

la production était exclusivement livrée à l'aluminium (alumine métallurgique) ; elle est actuellement diversifiée (aluminés de spécialité). Deux des pères fondateurs de l'industrie de l'aluminium se sont penchés sur son berceau : Karl Bayer est venu mettre au point son procédé et Paul Héroult a dirigé les opérations pendant les années de démarrage. L'usine, rapidement intégrée dans ce qui deviendra Pechiney, est restée longtemps dans le giron du champion national puis elle est passée de mains en mains (Alcan 2003, Rio-Tinto 2007, Altéo 2014).

La fabrication de l'alumine a toujours été une activité dangereuse et polluante. Ce fait a longtemps été accepté par les populations environnantes, il l'est à présent beaucoup moins. La dangerosité interne est la conséquence de la machinerie complexe du procédé Bayer et de l'emploi de la soude pour la décomposition de la bauxite en alumine. Dans les limites de cette contribution, nous écrivons que les acteurs de l'usine ont surmonté la dangerosité interne, la bataille contre les accidents du travail a été gagnée.

La pollution, interne et extérieure, comporte différentes formes : bruits, émanation de poussières de bauxite, de particules dans l'air, enfin et surtout, production de résidus. Ces résidus ou boues rouges ont été stockés du début du siècle à 1966 dans les collines voisines de Bouc Bel Air, puis déversés de 1966 à décembre 2015 dans la Méditerranée par une conduite qui va de Gardanne à Cassis, aujourd'hui inclus dans le Parc national des Calanques. Cette situation est l'objet d'une controverse nationale en cours.

L'arrêt des déversements de résidus solides a été décidé depuis la conférence de 1995 sur la Méditerranée. Il est effectif depuis le 31 décembre 2015 et personne n'en doute.

Les acteurs de l'usine sont confrontés à plusieurs questions concernant la gestion des résidus qui s'est dédoublée en résidus solides que l'usine prévoit de compresser et de commercialiser (bauxaline) et résidus liquides qu'elle entend déverser par la conduite à la mer alors qu'auparavant les deux formes de résidus allaient à la mer. Les effluents liquides sont-ils plus nocifs ou aussi nocifs pour la flore et la faune maritime qu'ils ne l'étaient auparavant quand ils étaient mêlés aux solides ? Sont-ils moins nocifs ? Les réponses viendront de l'observation scientifique encadrée et contraignante telle qu'elle est prévue.

L'enjeu est clair : faute de solution appropriée pour la gestion des résidus tant liquides que solides, l'usine devra fermer. L'évocation de la construction d'une autre usine dans le golfe de Fos n'est pas crédible quand on sait l'investissement à prévoir et la nature du décideur final, un fonds d'investissement (HIG). Il est vrai que toutes les raisons qui ont conduit à implanter l'usine à cet endroit sont obsolètes (bauxite, voie ferrée, charbonnages). Faut-il pour autant sonner l'hallali ?

Si l'usine ferme, le coût du désinvestissement et de la dépollution des sols en centre urbain sera considérable. On peut se demander si l'enjeu réel du débat légitime sur l'environnement et la santé n'est pas celui de la responsabilité morale, politique et donc financière de la fermeture. Comment croire que le fonds d'investissement n'y a pas songé ?

Si l'usine ferme, les besoins du marché en aluminés de spécialité ne disparaîtront pas car le marché est porteur. Les produits seront faits ailleurs, en Afrique ou en Amérique latine, où l'environnement et la santé sont moins protégés que dans l'Union européenne. Ne serait-il pas plus cohérent de rechercher encore les solutions techniques et économiques afin de trouver un nouveau point d'équilibre entre la production de biens et la préservation de l'environnement et de la santé plutôt que de déplacer le problème qu'une partie de l'opinion européenne ne veut plus voir ?

Dans le contexte de la désindustrialisation, il est indécent d'opposer la disparition d'environ mille emplois, directs et indirects à celle – hypothétique – des pêcheurs de Cassis. Une autre façon de poser la question est de demander si nous pouvons accepter dans l'insouciance géopolitique la fin de la fabrication de l'alumine sur le territoire national.

Ne convient-il pas de maîtriser nos inquiétudes en matière d'environnement et de santé au profit d'une mobilisation du dialogue entre sciences, techniques, production et population ? Ou faut-il s'engager vers d'autres horizons que la production de biens manufacturés et assumer un avenir qui reposerait sur le tourisme et les services aux personnes dépendantes ?

Philippe Mioche

Professeur émérite d'histoire contemporaine
Aix-Marseille Université, Laboratoire TELEMME 7303

philippe.mioche@univ-amu.fr